CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRODUITS LOGIBRICO SUR LE SITE INTERNET Logibrico.fr Version N°1 du 28 Juin 2022

Les présentes Conditions Générales de Vente détaillent les règles applicables à la vente des Produits LOGIBRICO sur le site logibrico.fr (le « Site »).

QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX COMPRENDRE DE QUOI IL EST QUESTION ICI

- « Client » : désigne un Utilisateur titulaire d'un Compte.
- « Commande » : désigne l'achat de Produits Logibrico réalisé par le Client sur le Site via son Compte.
- « Compte » : désigne l'espace créé via le Site, exclusivement réservé à un Utilisateur et permettant l'accès à certaines Prestations, dont l'achat de Produits Logibrico.
- « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » : désigne les conditions générales d'utilisation du Site qui régissent les relations entre Logibrico et les Utilisateurs s'agissant de l'accès et/ou de l'utilisation du Site, à l'exclusion de tout autre document.
- « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » : désigne le présent document qui régit les relations entre Logibrico et les Utilisateurs s'agissant de l'achat de Produits Logibrico sur le Site, à l'exclusion de tout autre document.
- « Fournisseur » : désigne tout fournisseur des Produits Logibrico. « Identifiants » : désignent l'adresse email de l'Utilisateur et son mot de passe pour accéder à son Compte.
- « Logibrico » : désigne la société A3J, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé au 67 rue d'Amsterdam zone Ravennes les francs 59200 Tourcoing, immatriculée sous le numéro RCS de Tourcoing n°528 602 303
- « Mentions Légales » : désignent les mentions légales du Site.
- « Politique de protection des données à caractère personnel » : désigne la politique de traitement des données à caractère personnel de Logibrico.
- « Produits » : désignent l'ensemble des produits proposés à la vente sur le Site Logibrico.
- « Site » : désigne le site https://www.logibrico.fr/.

« Utilisateur » : désigne, sauf mention contraire, toute personne accédant directement ou indirectement au Site.

SUR QUOI PORTENT LES CGV?

Les CGV ont pour objet de définir les droits et obligations de l'Utilisateur dans le cadre de l'achat des Produits Logibrico et des Cartes Cadeaux via le Site, ainsi que les rôles et responsabilités de Logibrico dans le cadre de la fourniture desdits Produits Logibrico.

DES CGV À ACCEPTER IMPÉRATIVEMENT!

La lecture et l'acceptation sans réserve des présentes CGV sont impératives et conditionnent toute Commande.

A cette fin, l'Utilisateur doit disposer de la pleine capacité juridique lui permettant de contracter les présentes CGV pour toute Commande.

Le Client prend connaissance des CGV en cliquant sur le lien « Conditions générales de vente » situé en bas de chaque page du Site Logibrico.

Lors de la passation d'une Commande, le Client est invité à lire attentivement les CGV et les accepte en cochant la case « J'accepte les CGV » et en cliquant sur le bouton « valider ».

Le clic de validation donne valeur contractuelle électronique et prouve que le Client a bien pris connaissance de l'intégralité de ces CGV et des obligations qui lui incombent.

COMMENT LES CGV SONT-ELLES MODIFIÉES ?

Logibrico se réserve le droit, à tout moment, d'apporter aux CGV toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles notamment pour s'adapter à l'évolution réglementaire, législative et jurisprudentielle, ainsi qu'aux évolutions du Site, des Produits Logibrico et des Cartes Cadeaux qui y sont proposés.

Ces modifications n'impacteront pas les Commandes déjà passées, lesquelles demeurent régies par les CGV dans leur version existante au moment de la validation de la Commande.

Logibrico s'engage à en informer les Utilisateurs dans les meilleurs délais sur la première page du Site ou par email à l'adresse email de l'Utilisateur concerné communiquée.

Aussi, Logibrico invite l'Utilisateur à lire attentivement les CGV avant chaque nouvelle Commande.

En cas de désaccord avec les modifications des CGV, l'Utilisateur a la possibilité de ne pas passer de nouvelle Commande.

Les prix des Produits Logibrico et des Cartes Cadeaux sur le Site :

- sont indiqués « Toutes Taxes Comprise » (TTC), la Taxe sur la Valeur Ajoutée est celle en vigueur sur le territoire français au jour de la passation de la Commande ;
- tiennent compte du coût d'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (l'éco-contribution) lorsque ce coût est applicable ;

Sauf indication expresse contraire, les prix des Produits Logibrico indiqués sur le Site ne comprennent pas de frais de livraison.

Chaque Produit Logibrico vendu sur le Site est accompagné d'une fiche descriptive au format PDF comportant ses caractéristiques essentielles, fiche que l'Utilisateur est invité à lire attentivement avant toute Commande.

Logibrico fait ses meilleurs efforts pour que les visuels des Produits Logibrico (en ce compris les photographies, les vidéos, les dessins, les schémas représentant les Produits Logibrico) soient les plus fidèles possibles.

Toutefois, Logibrico ne peut garantir une similitude parfaite entre le visuel figurant sur le Site et les Produits Logibrico effectivement proposés à la vente (notamment s'agissant du rendu des couleurs, des matières, etc.).

En conséquence, les visuels de Produits Logibrico n'ont pas de valeur.

L'Utilisateur est invité à se référer à la fiche descriptive de chaque Produit Logibrico pour en connaître les caractéristiques précises.

Disponibilité des Produits Logibrico.

Les Produits Logibrico sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Il est néanmoins précisé que le simple fait d'ajouter un Produit Logibrico dans le panier ne vaut pas validation de la Commande, dans la mesure où il est possible que le Produit Logibrico devienne indisponible entre le moment de son ajout dans le panier et la validation de la Commande par l'Utilisateur.

Aussi, si Logibrico fait ses meilleurs efforts pour mettre à jour les stocks disponibles de Produits Logibrico, il peut arriver qu'un Produit Logibrico disponible lors de la validation de la Commande, s'avère en réalité indisponible (erreur de stocks, stocks réduits à la suite de Produits Logibrico livrés dans le cadre de la mise en jeu de garanties ou du service après-vente, etc.).

Préalablement à toute Commande, l'Utilisateur déclare que l'achat de tout Produit Logibrico est destiné à un usage privé et personnel, à l'exclusion de toute finalité commerciale, concurrente ou toute autre finalité susceptible de nuire à Logibrico.

L'Utilisateur s'engage, tout au long du processus de Commande, à fournir des données exactes et à jour (notamment s'agissant de ses coordonnées : adresse email, numéro de téléphone, etc.) et à les modifier si nécessaire. Logibrico ne sera notamment pas responsable en cas de Commande non validée, non exécutée ou mal exécutée en raison d'une information manquante ou inexacte.

Afin de pouvoir effectuer une Commande, l'Utilisateur doit disposer, au préalable, d'un Compte et être connecté audit Compte au moyen de ses Identifiants.

Si l'Utilisateur dispose déjà d'un Compte au titre des CGU, il peut se connecter à son Compte pour passer une Commande.

Si l'Utilisateur ne dispose pas déjà d'un Compte, la création d'un Compte est proposée à l'Utilisateur lors du processus de passation Commande (voir l'article « Processus de passation de Commande » ci-dessous).

En cas de manquement du Client aux dispositions des présentes CGV, Logibrico peut suspendre un Compte Client pendant la durée nécessaire aux vérifications de Logibrico. Le Client sera informé d'une telle mesure et invité à prendre contact avec Logibrico par email à l'adresse contact@logibrico.fr, afin d'obtenir des informations et faire valoir ses observations éventuelles et/ou apporter la preuve que le manquement a été réparé.

En cas de manquement non réparé dans un délai de quinze (15) jours après cette notification, Logibrico peut fermer le Compte Client. Le Client concerné en sera informé par un email de confirmation de fermeture de son Compte Client.

Pour la parfaite information de l'Utilisateur, il est donc précisé que :

- lorsque le panier d'achat comporte uniquement un ou plusieurs Produit(s) Logibrico, les présentes CGV sont applicables aux Produits Logibrico.
 - A tout moment le Client peut :
 - vérifier les Produits Logibrico ajoutés à son panier en cliquant sur la Rubrique « Panier » ;
 - poursuivre sa sélection de Produits Logibrico en cliquant sur le bouton
 « Continuer mes achats » ;
 - finaliser sa Commande en cliquant sur le bouton « Valider mon panier ». L'Utilisateur a la possibilité de modifier ou de supprimer en tout ou partie son panier avant de le valider.
 - Connexion et/ou création d'un Compte
 Si ce n'est déjà fait, l'Utilisateur est invité à se connecter à son Compte en
 cliquant sur la Rubrique « Se connecter » proposée.
 A défaut de disposer d'un Compte, l'Utilisateur est invité à en créer un et
 puis à s'y connecter.

Choix du mode de paiement

Le Client sélectionne alors le mode de paiement parmi ceux proposés, valide les CGV et renseigne, le cas échéant, les données de paiement requises. Les différents modes de paiement sont détaillés à l'article « Paiement de la Commande » des présentes CGV.

Confirmation de Commande et facture

Une confirmation provisoire de la Commande, comportant notamment le récapitulatif de la Commande, dont le numéro de Commande attribué, est présentée à l'Utilisateur sur le Site.

Le Client reçoit un premier email lui indiquant que sa Commande est en attente de validation. Logibrico se réserve le droit de ne pas accepter la Commande dans les cas suivants :

- indisponibilité de tout ou partie des Produits Logibrico objet de la Commande ;

- litige(s) existant(s) avec le Client, y compris en cas de non-paiement total ou partiel d'une ou plusieurs Commande(s) précédente(s) du Client ;
- suspicion objective de fraude;
- refus d'autorisation de paiement par les organismes/partenaires bancaires, celle-ci devant intervenir dans un délai de sept (7) jours à compter du paiement en ligne pour les paiements en carte bancaire;- erreur manifeste de prix, quand celui-ci est considéré comme dérisoire par rapport à la valeur du Produit, suite notamment à une erreur de paramétrage, conformément à la jurisprudence considérant qu'il n'y a pas eu de rencontre des volontés sur le prix tel que l'exige l'article 1583 du Code civil.

Sauf refus de Commande dans ces cas susvisés notifié par email et emportant invalidation de la Commande, le Client recevra une confirmation définitive de sa Commande, comportant toujours le récapitulatif de sa Commande, à l'adresse email qu'il aura renseigné sur son Compte.

Le contrat de vente entre le Client et Logibrico est formé lors de la confirmation définitive de la Commande.

La facture de la Commande sera adressée par email au Client au moment de l'expédition/du retrait des Produits Logibrico concernés de la Commande.

Carte bancaire

Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une Commande sont les suivantes: CB, VISA, MASTERCARD ou AMERICAN EXPRESS.

Le paiement par toute autre carte bancaire, y compris les e-carte bleue, n'est pas accepté sur le Site.

Pour effectuer son paiement par carte bancaire, le Client est renvoyé automatiquement vers la page de paiement sécurisé d'un PSP.

Pour payer sa Commande par carte bancaire, le Client doit fournir un certain nombre de données bancaires tels que le nom du titulaire de la carte, le numéro de la carte et, suivant le type de carte, la date d'expiration ainsi que le numéro de cryptogramme.

Toutes les données bancaires saisies font l'objet d'un traitement sécurisé et sont immédiatement cryptées : elles sont automatiquement chiffrées et adressées en mode sécurisé au serveur du PSP, sans passer par Logibrico. (Plateforme STRIPE Woocommerce)

- LIVRAISON

La livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique du Produit Logibrico. La livraison interviendra à l'adresse que le Client aura indiquée/ sélectionné(e) au moment de la passation de la Commande.

Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués sur la page de validation de la Commande par le Client.

Au moment de l'expédition de tout ou partie de la Commande, le Client recevra par email, un message de confirmation de l'expédition.

Les délais de livraison sont indiqués en jours ouvrés c'est-à-dire hors week-end et hors jours fériés légaux français.

Les délais de livraison courent :

à compter du lendemain du paiement effectué par carte bancaire;
 La livraison, en tant que telle, ne pourra pas être réalisée les week-ends et les jours fériés légaux en France.

Logibrico s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires au respect de la date limite ou du créneau de livraison indiqué(e). Dans l'hypothèse où Logibrico serait informée d'un retard de livraison, Logibrico s'engage à en avertir le Client dans les meilleurs délais.

En cas de dépassement du délai de livraison

le Client peut immédiatement résoudre le contrat de vente lorsque (i) Logibrico refuse de livrer la Commande ou lorsqu'il est manifeste qu'elle ne livrera pas la Commande ; (ii) lorsque Logibrico n'exécute pas son obligation de livraison de la Commande à la date ou à l'expiration du délai de livraison indiqué au Client et que délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat de vente (cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat de vente ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat de vente).

En cas de résolution du contrat de vente dans les cas susvisés, la Commande concernée sera alors intégralement remboursée au Client dans un délai maximum de quatorze (14) jours suivants la date à laquelle le contrat de vente a été dénoncé.

Si la livraison est en cours au moment de la réception par Logibrico de la demande d'annulation du Client, le Client aura toujours la possibilité d'annuler la Commande en refusant la livraison.

Frais de livraison

Tous les livraisons du site de Logibrico sont gratuites sauf si un envoie spécifique à était demandé et accepté par les gestionnaires de Logibrico. Le client devra au préalable en faire la demande via l'adresse du site : contact@logibrico.fr

Livraison des Produits Logibrico par voie postale

La livraison du colis est effectuée à l'adresse de livraison renseignée par le Client lors de la Commande en main propre avec ou sans signature ou dans la boîte aux lettres du destinataire. Un numéro de suivi sera adressé au Client par email.

En cas d'absence le jour de la livraison et si la taille du colis ne permet pas la remise en boîte aux lettres, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres.

Une nouvelle livraison du colis ou un retrait en bureau de poste sera alors effectuée à l'adresse de livraison dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de l'avis de passage.

La Commande sera retournée à Logibrico à l'issue de ce délai. Logibrico procédera alors au remboursement des Produits Logibrico ainsi que des frais de retour dans les quatorze (14) jours suivants la réception du retour du colis complet et dans son état d'origine.

Logibrico pourra également, à sa discrétion, proposer au Client une nouvelle livraison du colis.

La livraison ne pourra être réalisée que du lundi au vendredi entre 8h00 et 18h00, hors jours fériés légaux en France.

En tout état de cause, afin de garantir la sécurité du Client, du colis et plus généralement des biens et des personnes, seul le transporteur est habilité à décider du lieu le plus propice de déchargement (aucun déchargement en hauteur ne pourra être exécuté : par exemple, sur une dalle) et est en mesure d'apprécier si les conditions de sécurité sont appropriées pour permettre la livraison du colis à l'adresse de livraison indiquée par le Client (la livraison s'effectuera, par exemple, sur le trottoir ou sur la chaussée dans le respect de la réglementation, le transporteur devant être en mesure de pouvoir manœuvrer facilement sans mettre en danger les biens ou les personnes).

Aucune opération de manutention (notamment : livraison dans la propriété, en étage...) et de pose ne sera effectuée par le transporteur.

Le destinataire sera donc en charge de la récupération, l'entreposage et la pose des Produits Logibrico à l'intérieur de son domicile.

Il appartient au Client de s'assurer que le colis pourra être réceptionné à l'adresse de livraison dans de telles conditions. A cette fin, le Client indiquera notamment à Logibrico, lors de la passation de la Commande, les différents passages à risques que seraient susceptibles de rencontrer le transporteur au moment du déchargement (existence de trottoirs, puisards, pelouses, terrains non stabilisés...).

En cas d'annulation de la livraison, il appartiendra au Client de se rapprocher de Logibrico de préférence par message via l'adresse mail suivante : contac@logibrico.fr par téléphone au 03.20.36.58.31 (numéro non surtaxé).

A la discrétion de Logibrico, de nouvelles modalités et coûts d'acheminement du colis pourront être proposées au Client.

A défaut d'une nouvelle livraison convenue ou en cas de nouvelle absence lors de la relivraison, Logibrico procédera à l'annulation de la Commande l'annulation de tout ou partie de la Commande comportant le/les Produits Logibrico concerné(s) et au remboursement dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la réception par Logibrico de la demande d'annulation de la Commande.

Lors de la réception ou du retrait de tout ou partie de la Commande et avant le départ du transporteur, le cas échéant, le Client doit impérativement procéder à l'ouverture du colis et à sa vérification, tant en ce qui concerne la conformité que la quantité des Produits Logibrico objets de la Commande.

En cas de livraison sans signature, le Client, après avoir bien vérifié le colis, pourra ainsi ne pas accepter le colis.

En cas de livraison avec signature, le Client signera à cet effet un bon de retrait, de livraison ou de transport.

Toute réclamation ne respectant pas ces conditions ne pourra pas être acceptée par Logibrico.

En cas de non-conformité avérée ou si Logibrico accepte, à titre commercial, de reprendre le ou les Produit(s) Logibrico concernés, une nouvelle expédition desdits Produits Logibrico se fera dans la limite de la disponibilité des stocks. A défaut, Logibrico procédera à l'annulation de la Commande relativement aux Produits Logibrico non disponibles et à son remboursement dans les quatorze (14) jours suivants la décision d'annulation.

Il est précisé que le retour des Produits Logibrico ne pourra être accepté que s'ils sont complets, dans leur état d'origine (notamment non descellés), accompagnés de leurs notices et éventuels accessoires.

Les frais de retour seront pris en charge par Logibrico.

acceptation de la livraison

Si le Client constate que les Produits Logibrico livrés sont non-conformes, mais souhaite quand même accepter la livraison, la procédure à suivre est la suivante : - indiquer, en cas de livraison avec signature, sur le bon de livraison, de retrait ou le bon de transport ou en cas de livraison sans signature, sur tout autre support durable de manière claire et lisible les réserves, qui doivent être nécessaires, circonstanciées, lisibles, les plus précises possible en cas d'anomalies constatées (casses ; avaries ; non-conformité : erreur de Produit, couleur et/ou dimensions différentes ; manquants, etc.). et justifiées au moyen de photographies du colis et/ou de son contenu ;

accepter la livraison du ou des Produit(s) Logibrico constaté(s) en l'état;
 confirmer ces réserves dans les trois (3) jours ouvrés suivant la livraison (les jours fériés légaux français n'étant pas comptés dans ce délai), via l'adresse mail suivante : contact@logibrico.fr ou par téléphone au : 03 20 36 58 31 (numéro non surtaxé) en précisant bien le numéro de la Commande concernée.

Si le Client constate que les Produits Logibrico livrés sont conformes, la procédure à suivre est la suivante :

- indiquer, en cas de livraison avec signature, sur le bon de livraison, de retrait ou de transport, l'absence de réserves ;
 - accepter la livraison.

A défaut de réserves ou en cas de réserves insuffisantes de la part du Client, Logibrico se réserve le droit de refuser la reprise, l'échange ou le remboursement des Produits Logibrico concernés.

Dès lors que le Client aura signé le bordereau de livraison, de retrait ou de transport ou accepté la livraison sans signature sans réserve précise, les responsabilités du transporteur et/ou de Logibrico, selon le cas, seront dégagées au titre des dommages éventuellement occasionnés au cours des opérations de livraison ou de transport.

Il est rappelé que la mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur juridique légale, en ce qu'elle ne permet pas d'établir que les dommages existaient lors de la livraison et ne saurait dégager le Client de son devoir de contrôle de l'état des Produits Logibrico.

Si le livreur/transporteur/collaborateur Logibrico ne laisse pas le temps au Client de contrôler l'état des Produits Logibrico (qualité et quantité), pour quelque raison que ce soit, le Client doit impérativement le préciser sur le bordereau de retrait, de livraison ou de transport ou, à défaut, sur un papier libre et le faire contresigner le livreur/transporteur/collaborateur de Logibrico, selon le cas.

- **Avant la première utilisation ou mise en marche des Produits Logibrico**Logibrico recommande expressément de procéder à une lecture attentive des notices et documents joints aux Produits Logibrico livrés.

Le cas échéant, Logibrico rappelle au Client l'importance du port des équipements de protection individuels lors de l'utilisation de Produits Logibrico.

Logibrico ne sera pas tenue pour responsable des dommages découlant d'une utilisation des Produits Logibrico non conformes aux prescriptions prévues dans les notices et documents joints auxdits Produits Logibrico.

En cas de questions sur un Produit Logibrico livré

Logibrico met à la disposition du Client un service d'assistance :

 par email à destination de l'assistance technique en envoyant un mail à : <u>contact@logibrico.fr</u> - par téléphone au numéro suivant : 03 20 36 58 31 (numéro non surtaxé).

RÉTRACTATION

- Principe

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, pour toute Commande de Produits Logibrico, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours, à compter de la réception du Produit Logibrico concerné(e), permettant au Client d'annuler totalement ou partiellement sa Commande sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts (les frais de retour sont à la charge de Logibrico).

- Exceptions

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

les biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés (exemples : les Produits Logibrico personnalisés et/ou redimensionnés);

les biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé;

les biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

Modalités d'exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le Client peut utiliser l'adresse mail : <u>contact@logibrico.fr</u> ou tout autre moyen (papier libre) comportant sa décision de rétractation sans ambiguïté et l'adresser avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours susmentionné à Logibrico.

Modalités de retour des Produits Logibrico

Généralités
 Si la décision de rétractation du Client parvient à Logibrico avant que la

Commande concernée n'ait été préparée, Logibrico procèdera alors à l'annulation immédiate de tout ou partie de la Commande concernée. Si la décision de rétractation du Client parvient à Logibrico après que la Commande concernée ait été préparée, deux possibilités :

- le colis concerné n'a pas encore été livré : alors Logibrico informera le Client qu'il doit refuser le colis ;
- le colis concerné a été livré (y compris dans l'hypothèse où le Client n'aurait pas refusé le colis en dépit de l'invitation de Logibrico à le faire), Logibrico mettra à la disposition du Client, par email, un bordereau de retour et indiquera l'adresse de retour des Produits Logibrico et le mode de livraison du retour.

Le Client disposera alors d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la communication de sa décision de se rétracter pour retourner les Produits Logibrico livrés concernés.

- Afin de faciliter la gestion des retours et notamment de permettre à Logibrico de s'assurer du transport des Produits Logibrico dans les meilleures conditions, les Produits Logibrico livrés devront être retournés, selon les modalités indiquées par Logibrico, dans leur emballage d'origine, accompagnés de l'ensemble des accessoires et notices, être en bon état esthétique et de fonctionnement, et accompagnés de la facture correspondante.
 Plusieurs modalités de retour peuvent être proposées par Logibrico (la Poste, transporteur spécialisé, point relais, retrait magasin).
 Les modalités de retour sont généralement les mêmes que celles de la livraison du colis concerné. Dans tous les cas, les modalités de retour sont déterminées par Logibrico à sa seule discrétion.
- Le Client doit ainsi prendre contact avec de Logibrico à sa seule discrétion.
 aux coordonnées de contact indiquées ci-dessous afin que Logibrico puisse organiser le retour.
- Contact Logibrico : <u>contact@logibrico.fr</u>
- ou par téléphone : 03 20 36 58 31 (numéro non surtaxé)

L'attention du Client est attirée sur le fait que le délai habituel de traitement d'un retour, jusqu'à sa réception par les entrepôts de Logibrico, est de dix (10) jours ouvrés.

REMBOURSEMENT

Le Client sera remboursé de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, au plus tard dans les quatorze (14) jours calendaires à compter de la date à laquelle Logibrico est informée de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement pourra être différé jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition/remise de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

En cas de retour partiel de la Commande (une partie seulement des Produits Logibrico sont retournés), les frais de livraison engagés par le Client seront remboursés.

Le remboursement effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale.

Logibrico se rapprochera du Client afin d'obtenir communication d'un relevé d'identité bancaire. Le virement sera alors effectué directement sur le compte bancaire du Client.

Toutefois, pour être remboursé, les Produits Logibrico doivent impérativement se trouver dans leur emballage d'origine et être en parfait état de revente.

A défaut, si le Produit Logibrico devait être endommagé à son retour, Logibrico sera en droit de refuser la reprise et le remboursement. Il en est de même pour tout Produit Logibrico qui aurait été descellé(e).

Aussi, conformément à l'article L.221-23 du Code de la consommation, la responsabilité du Client pourra être engagée par Logibrico en cas de dépréciation du Produit Logibrico résultant de manipulations autres que celles nécessaires afin d'apprécier leurs caractéristiques essentielles. Pour établir les caractéristiques essentielles du Produit Logibrico, le Client doit uniquement le manipuler et l'inspecter d'une manière qui lui serait également permise en Magasin. Le Client doit manipuler et inspecter le Produit Logibrico, pendant la période de rétractation, avec toute la précaution nécessaire.

GARANTIES - SAV

Garanties légales

Généralités

Logibrico garantit le Client conformément aux dispositions légales, et garantit ainsi le Client des défauts de conformité et des vices cachés pour les Produits ayant fait l'objet d'une Commande dans les conditions ci-dessous.

Sont exclus de garantie les Produits Logibrico, réparés, intégrés ou ajoutés par le Client. La garantie ne prendra pas en charge les Produits Logibrico endommagés lors du transport après la livraison ou du fait d'une mauvaise utilisation.

16.1.2. Garantie de conformité

Tous les Produits Logibrico bénéficient de la garantie légale de conformité conformément aux articles L217-3 à L. 217-20 du Code de la Consommation, permettant au Client de renvoyer sans frais les biens livrés non conformes.

Article L217-3 du Code de la Consommation :

« Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Dans le cas d'un contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques :

1° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée inférieure ou égale à deux ans, ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien; 2° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée supérieure à deux ans, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat.

Pour de tels biens, le délai applicable ne prive pas le consommateur de son droit aux mises à jour conformément aux dispositions de l'article L. 217-19. Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de

conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur. Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité.

Article L.217-4 du Code de la consommation :

- « Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :
- 1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ; 2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;
- 3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;
- 4° Il est mis à jour conformément au contrat. »
- Article L.217-5 du Code de la consommation : « I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants : 1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;
- 2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;
- 3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ; 4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ; 5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ; 6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y

compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de

sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

- II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :
- 1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;
- 2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou
- 3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat. ».

Article L.217-6 du Code de la consommation :

« Lorsqu'à l'occasion du contrat, un traitement de données à caractère personnel est opéré par le professionnel, un manquement de sa part aux obligations lui incombant au titre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dès lors que ce manquement entraîne le non-respect d'un ou de plusieurs critères de conformité énoncés à la présente section, est assimilé à un défaut de conformité, sans préjudice des autres recours prévus par ces textes. ».

Article L.217-7 du Code de la consommation :

« Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué.

Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

Lorsque le contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique, sont présumés exister au moment de la délivrance du bien les défauts de conformité qui apparaissent :

1° Durant un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien, lorsque le contrat prévoit cette fourniture pendant une durée inférieure ou égale à deux ans ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture ;

2° Durant la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat, lorsque celui-ci prévoit cette fourniture pendant une durée supérieure à deux ans. ».

Article L.217-8 du Code de la consommation :

« En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section.

Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil. Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts. »

Article L.217-9 du Code de la consommation :

« Le consommateur est en droit d'exiger la mise en conformité du bien aux critères énoncés dans la sous-section 1 de la présente section. Le consommateur sollicite auprès du vendeur la mise en conformité du bien, en choisissant entre la réparation et le remplacement. A cette fin, le consommateur met le bien à la disposition du vendeur. ».

Article L.217-10 du Code de la consommation :

« La mise en conformité du bien a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du bien et de l'usage recherché par le consommateur.

La réparation ou le remplacement du bien non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de ce bien et l'installation du bien réparé ou du bien de remplacement par le vendeur.

Un décret précise les modalités de la mise en conformité du bien. »

Article L.217-11 du Code de la consommation :

« La mise en conformité du bien a lieu sans aucun frais pour le consommateur. Le consommateur n'est pas tenu de payer pour l'utilisation normale qu'il a faite du bien remplacé pendant la période antérieure à son remplacement. ».

Article L.217-12 du Code de la consommation :

- « Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :
- 1° De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;
- 2° De l'importance du défaut de conformité; et
- 3° De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur. Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable. »

Article L.217-13 du Code de la consommation :

« Tout bien réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

Dès lors que le consommateur fait le choix de la réparation mais que celle-ci n'est pas mise en œuvre par le vendeur, la mise en conformité par le remplacement du bien fait courir, au bénéfice du consommateur,

31

un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au bien remplacé. Cette disposition s'applique à compter du jour où le bien de remplacement est délivré au consommateur. »

Article L.217-14 du Code de la consommation :

- « Le consommateur a droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat dans les cas suivants : 1° Lorsque le professionnel refuse toute mise en conformité ;
- 2° Lorsque la mise en conformité intervient au-delà d'un délai de trente jours suivant la demande du consommateur ou si elle lui occasionne un inconvénient majeur ;
- 3° Si le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte l'installation du bien réparé ou de remplacement ou les frais y afférents ;
- 4° Lorsque la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise

en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur, ce qu'il incombe au vendeur de démontrer. Le présent alinéa n'est pas applicable aux contrats dans lesquels le consommateur ne procède pas au paiement d'un prix. »

Article L.217-15 du Code de la consommation :

« Dans les cas prévus à l'article L. 217-14, le consommateur informe le vendeur de sa décision d'obtenir une réduction du prix du bien.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du bien délivré et la valeur de ce bien en l'absence du défaut de conformité. »

Article L.217-16 du Code de la consommation :

« Dans les cas prévus à l'article L. 217-14, le consommateur informe le vendeur de sa décision de résoudre le contrat. Il restitue les biens au vendeur aux frais de ce dernier. Le vendeur rembourse au consommateur le prix payé et restitue tout autre avantage reçu au titre du contrat.

Si le défaut de conformité ne porte que sur certains biens délivrés en vertu du contrat de vente, le consommateur a le droit à la résolution du contrat pour l'ensemble des biens, même ceux non couverts par le présent chapitre, si l'on ne peut raisonnablement attendre de lui qu'il accepte de garder les seuls biens conformes.

Pour les contrats mentionnés au II de l'article L. 217-1, prévoyant la vente de biens et, à titre accessoire, la fourniture de services non couverts par le présent chapitre, le consommateur a droit à la résolution de l'ensemble du contrat. En outre, dans le cas d'une offre groupée au sens de l'article L. 224-42-2, le consommateur a le droit à la résolution de l'ensemble des contrats y afférents.

Les obligations respectives des parties au contrat, mentionnées à l'article L. 224-25-22 et relatives aux conséquences de la résolution pour les contenus numériques et les services numériques, sont applicables à la résolution du contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques. ».

Article L.217-17 du Code de la consommation :

« Le remboursement au consommateur des sommes dues par le vendeur au titre de la présente sous-section est effectué dès réception du bien ou de la preuve de son renvoi par le consommateur et au plus tard dans les quatorze jours suivants.

Le vendeur rembourse ces sommes en recourant au même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur lors de la conclusion du contrat, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire. »

Article L.217-18 du Code de la consommation :

«Les mises à jour d'un bien comportant des éléments numériques sont régies par la présente sous-section.

Pour l'application de la présente sous-section, on entend par mises à jour, les mises à jour ou les modifications visant à maintenir, adapter ou faire évoluer les fonctionnalités du bien, y compris les mises à jour de sécurité, que ces mises à jour soient nécessaires ou non au maintien de la conformité du bien. »

Article L.217-19 du Code de la consommation :

- « I.-Le vendeur veille à ce que le consommateur soit informé et reçoive les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des biens :
- 1° Durant une période à laquelle le consommateur peut légitimement s'attendre, eu égard au type et à la finalité des biens et éléments numériques et compte tenu des circonstances et de la nature du contrat, dans le cas d'une opération de fourniture unique du contenu numérique ou du service numérique :
- 2° Durant une période de deux ans à compter du moment où les biens comportant des éléments numériques ont été délivrés, lorsque le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique pendant une certaine période ;
- 3° Durant la période pendant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat lorsque celui-ci en prévoit la fourniture continue pendant une durée supérieure à deux ans. II.-Lorsque le consommateur n'installe pas, dans un délai raisonnable, les mises à jour mentionnées au I, le vendeur n'est pas responsable des défauts de conformité résultant uniquement de la non-installation des mises à jour concernées, à condition que :
- 1° Le vendeur ait informé le consommateur de la disponibilité des mises à jour et des conséquences de leur non-installation par le consommateur ; et 2° La non-installation ou l'installation incorrecte par le consommateur des mises à jour ne soit pas due à des lacunes dans les instructions d'installation fournies au consommateur. »

Article L.217-20 du Code de la consommation :

- « S'agissant des mises à jour qui ne sont pas nécessaires au maintien de la conformité du bien, le vendeur respecte les conditions suivantes :
- 1° Le contrat autorise le principe de telles mises à jour et en fournit une raison valable ;
- 2° Le vendeur informe le consommateur, de manière claire et compréhensible, raisonnablement en avance et sur un support durable, de la mise à jour envisagée en lui précisant la date à laquelle elle intervient ;
- 3° La mise à jour est effectuée sans coût supplémentaire pour le consommateur 4° Le vendeur informe le consommateur que celui-ci est en droit de refuser la mise à jour ou, le cas échéant, de la désinstaller, si la mise à jour a une incidence négative sur son accès au contenu numérique ou au service numérique ou à son utilisation de ceux-ci.

Dans ce dernier cas, la résolution du contrat est de droit et sans frais pour le consommateur, dans un délai maximal de trente jours, à moins que la mise à jour n'ait qu'une incidence mineure pour lui. Le consommateur ne peut toutefois résoudre le contrat si le vendeur lui a proposé de conserver le contenu numérique ou le service numérique sans modification, y compris au moyen d'une désinstallation de la mise à jour, et si ce dernier demeure en conformité dans les conditions prévues à la présente section. Lorsque le consommateur exerce son droit à la résolution du contrat, les dispositions des articles L. 217-16 et L. 217-17 s'appliquent.

Le présent article n'est pas applicable en cas d'offre groupée au sens de l'article L. 224-42-2. ».

16.1.3. Garantie des vices cachés

Logibrico est également tenue des vices cachés de tout Produit Logibrico objet d'une Commande dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 du Code civil.

Article 1641 du Code Civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1642 du Code civil : « Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même. »

Article 1643 : « Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie. »

Article 1644: « Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix. »

« Article 1645 : Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur. »

Article 1646 : « Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente. »

Article 1647 : « Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur. ».

Article 1648 du Code Civil: « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents. »

16.1.4. Dispositions communes

Les garanties légales de conformité et de vices cachés sont indépendantes de toute garantie commerciale qui pourrait par ailleurs avoir été souscrite.

Si le Client constate un défaut de conformité ou un vice caché, il est invité à exercer la garantie légale de conformité ou la garantie légale des vices cachés, selon le cas, en prenant préalablement contact avec Logibrico soit par mail à l'adresse contact@logibrico.fr soit par téléphone au 03.20.36.58.31 (appel non surtaxé).

Toute demande de mise en jeu de la garantie de conformité ou de la garantie des vices cachés devra être accompagnée de photos et d'une description venant justifier la réclamation formulée par le Client et permettant ainsi à Logibrico de procéder aux constatations.

RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE

Outre les limites de responsabilité décrites par ailleurs dans les CGV, la responsabilité de Logibrico, ne peut pas être engagée lorsque le Client ne respecte pas, en tout ou partie, les CGV, ou encore en cas de fait d'un tiers ou en cas de force majeure.

Logibrico décline toute responsabilité pour tout manquement à l'une quelconque de ses obligations contractuelles dans l'hypothèse d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence associée.

RESERVE DE PROPRIETE

Les Produits Logibrico et les Cartes Cadeaux vendues restent la propriété de Logibrico jusqu'au paiement complet de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des Produits Logibrico.

Le transfert des risques de perte ou de détérioration est néanmoins opéré entre les mains du Client à compter de la livraison ou du retrait des Produits Logibrico.

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET COOKIES

Cookies

Lorsque l'Utilisateur navigue sur le Site et procède à une Commande, celui-ci est susceptible de déposer des « cookies », fichiers textes très simples, sur l'ordinateur ou autre support de connexion au Site.

Données à caractère personnel

Les données collectées via les formulaires du Site ou la réalisation de Commande ou toute autre demande en lien avec une Commande font l'objet d'un traitement automatisé de données.

CONVENTION DE PREUVE

Les documents électroniques échangés par voie électronique entre Logibrico et l'Utilisateur (documents, notifications, courriels, factures, exemplaire des CGV etc.) sont considérés comme des écrits ayant la même valeur que celle accordée à l'original au sens de l'article 1366 du Code civil sous réserve de respecter les conditions exigées par cet article notamment en termes d'identification et d'intégrité. Ils pourront, le cas échéant, constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil, de sorte que l'Utilisateur est invité à les conserver.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées (notamment les éléments d'identification et les données de connexion) dans le cadre des présentes CGV, en particulier dans le cadre de la passation d'une Commande, pourront être admissibles devant les juridictions et constituer des éléments de preuve des données et éléments qu'ils matérialisent ainsi que des signatures qu'ils expriment, s'ils se conforment aux exigences du droit en vigueur et notamment de l'article 1367 du Code civil.

Il est entendu que le présent article n'a ni pour effet ni pour objet de limiter la possibilité pour le Client d'apporter une preuve contraire ni tout autre moyen de preuve à sa disposition.

Logibrico procède également systématiquement à un archivage des preuves de Commandes et de facturation dans des conditions de sécurité assurées par des moyens de l'état de la technique de nature à assurer l'authenticité et l'intégrité des fichiers afférents pouvant être délivrés en cas de besoin.

NON RENONCIATION ET INDÉPENDANCE DES CLAUSES

Le fait pour Logibrico de ne pas exercer tout ou partie de ses droits à l'égard d'un Utilisateur, en vertu des présentes CGV, ne vaut pas renonciation à son exercice ultérieur.

Si une quelconque des clauses des CGV devait être frappée de nullité ou déclarée inapplicable pour quelque cause que ce soit, les autres clauses resteraient néanmoins en vigueur.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Les CGV sont soumises pour leur validité, leur interprétation et leur exécution, à la loi française.

En cas de différend survenant au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGV, l'Utilisateur et Logibrico s'efforceront de le régler à l'amiable.

Dans tous les cas, y compris si l'Utilisateur n'est pas satisfait de la réponse apportée par le service Client Internet de Logibrico, ou en cas d'absence de réponse ou d'accord trouvé entre l'Utilisateur et Logibrico, l'Utilisateur consommateur est informé de la possibilité de recourir en cas de contestation relative aux présentes Conditions Générales de Vente, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode de règlement alternatif des différends.

Tout litige qui ne serait pas réglé à l'amiable sera porté devant le Tribunal compétent.

CONTACT

Toute question ou réclamation en lien avec les CGV peut être formulée selon les modalités suivantes :

- soit et de préférence via l'adresse mail du Site : contact@logibrico.fr
- soit par téléphone au numéro suivant : 03.20.36.58.31 (numéro non surtaxé)

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION à imprimer et à envoyer à Logibrico

Je(*)/Nous(*), (nom et prénom) par la présente ma(*)/notre(*) rétractation du contrat portant sur la vente de Produits Logibrico ci-dessous :
<u> </u>
N° de commande :
Commandé le :
Reçu le :/
Votre adresse :
Votre adresse email :
Date/
Signature :
(*) Rayez la mention inutile.
() May 22 Ta Mention Matthe.
À renvoyer à l'adresse suivante :
Logibrico
67 rue d'Amsterdam _Zone de Ravennes les Francs _59200 Tourcoing